Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215600529-20251127-2025_113CM2711-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du MORBIHAN

Mairie de DAMGAN

56750

Téléphone : 02 97 41 10 19
Email : mairie@damgan.fr

MAIRIE DE DAMGAN
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
VOTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le vingt huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de DAMGAN légalement convoqué le vendredi vingt et un novembre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marie LABESSE, Maire.

Nombre de membres :	19
Présents	15
Votants	19
Absent(s) Représentés(s)	4
Absents excusés Non représentés	0

Présents :
Le Maire : Jean Marie LABESSE
Adjoint(e)s au Maire : Marc LAMOUR, Muriel CLERY, Michel GRAINZEVELLES, Arlette CHAUFFERT, Claude FLINOIS.

Conseillers municipaux : Yvette DENOUAL, Brigitte ADAM LEVACON, Serge LE PERSONNIC, Christine GUYOT, Yann BREISTROFFER, Mickael LE NEVE, Lyliane LE FICHER, Jean Jacques TRICHET, Jean Marie COLOMBEL.

Absents représentés :
Marie Françoise DAIRIEN pouvoir donné à Christine GUYOT
François Robert SOLMON pouvoir donné à Brigitte ADAM LEVACON
Patrice BROUILLE pouvoir donné à Serge LE PERSONNIC
Marc PERRUSSEL pouvoir donné à Jean Marie COLOMBEL

Absent excusé non représenté : 0

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Brigitte ADAM LEVACON a été élue Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215600529-20251127-2025_113CM2711-DE

Délibération 2025-113

Objet : MP – avenant n° 2 - Travaux d'aménagement des ateliers municipaux - Approbation et Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document en découlant.

La commune a délibéré le 26 juin 2025 concernant les travaux d'aménagement des ateliers municipaux afin de permettre le lancement de la procédure de consultation et les élus ont approuvé les cocontractants lors de la séance du conseil en date du 11 septembre 2025.
Considérant que ce projet nécessite des modifications substantielles augmentant le marché global de 2,8%
Considérant que la commune a approuvé lors de sa dernière séance deux avenants pour deux corps d'état différents à savoir

- Lot 01 : Gros Œuvre
- Lot 02 : Menuiseries

Considérant que le présent avenant n°2 correspond d'une part à une moins-value de 1926 €HT consistant dans la démolition de la chape et une plus-value de 2130 € HT correspondant au coulage d'une chape pour le rattrapage des hauteurs et la création d'une rampe d'accès entre les deux altimétries chiffrés à 2130 € HT.
Considérant que la moins-value et la plus-value aboutissent à une augmentation de 204 € HT.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu l'avis favorable de la commission travaux en date du 13 octobre 2025,
Vu l'avis favorable de la CMPA du 19 novembre 2025,
Vu le projet de devis n°2 à conclure,
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances en date du 24 novembre 2025.

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'issue d'un vote à main levée,

Art. 1 APPROUVE l'avenant n°2 à intervenir pour la société suivante :

- Lot 01 : Gros Œuvre : sté AGIR CONSTRUCTIONS 4 ZA de Beaurepaire 56800 Augan pour un montant de 204 € HT portant le lot 36 284,11 € HT à 36 488,11 € HT.

Art. 2 PRECISE que le montant du marché passe de 114 246,40 € HT à 114 450,40 € HT

Art. 3 DIT que les dépenses sont prévues au budget communal 2025 et s ;

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures ;
P/ COPIE certifiée Conforme,
Le 27/11/2025
Le Maire
Jean Marie LABESSE

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215600529-20251127-2025_113CM2711-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE DAMGAN

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
Au 27 novembre 2025

	Nom Prénom	Présence
1	LABESSE Jean-Marie	
2	LAMOUR Marc	
3	Muriel CLERY	
4	GRAINZEVELLES Michel	
5	CHAUFFERT Arlette	
6	FLINOIS Claude	
7	DENOUAL Yvette	
8	ADAM LEVACON Brigitte	
9	DAIRIEN Marie-Françoise	pouvoir donné à Christine Guyot
10	SOLMON François-Robert	pouvoir donné à Adam Levacon
11	LE PERSONNIC Serge	
12	GUYOT Christine	
13	BREISTROFFER Yann	
14	LE NEVE Mickael	
15	LE FICHER Lyliane	
16	Patrice BROUILLE	pouvoir donné à Serge Le Personnic
17	TRICHET Jean Jacques	
18	COLOMBEL Jean-Marie	
19	PERRUSSEL Marc	pouvoir donné à Jm Colombel

Secrétaire de séance désigné(e) : Brigitte ADAM LEVACON